

3567

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION (F.A.S.E.G.)

COMITE PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
CILSS



RAPPORT DE STAGE

THEME: CONNAISSANCE DU CILSS ET DE SES PROGRAMMES
MAJEURS AU BURKINA FASO

Mars 1996

Présenté par:
Mme MAMBOUE W. Laurentine

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

FACULTE DE SCIENCES ECONOMIQUES
ET DE GESTION (F.A.S.E.G.)

COMITE PERMANENT INTERETATS
DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE
DANS LE SAHEL
CILSS

RAPPORT DE STAGE

THEME: CONNAISSANCE DU CILSS ET DE SES PROGRAMMES
MAJEURS AU BURKINA FASO

Mars 1996

Présenté par:
Mme MAMBOUE W. Laurentine

REMERCIEMENTS

Au sortir de ce premier contact avec le monde du travail, nous voudrions remercier tout le personnel des services, programmes et projets du CILSS à Ouagadougou. Mes remerciements vont plus spécialement

- au Secrétaire Exécutif du CILSS qui a bien voulu m'accorder ce stage au sein de son institution;
- A Monsieur Yaro Mamadou, Responsable Administratif et Financier pour ses conseils pertinents et son encadrement technique tout au long de ce stage;
- Au personnel du SAF, du FERAP, du PADLOS et du PRS, du Service de la documentation pour disponibilité et leur soutien tout au long du stage.

INTRODUCTION

Dans le cadre de la formation des étudiants de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Ouagadougou, un stage pratique de connaissance du monde du travail est recommandé aux étudiants de troisième année. C'est à ce titre que nous avons effectué un stage de 45 jours (du 10 Juillet au 8 Septembre 1995) au CILSS¹ à Ouagadougou. Le stage s'est déroulé sous la direction de Monsieur Yaro Mamadou, Responsable Administratif et Financier.

Ce rapport est une synthèse des discussions avec le personnel, des documents de base des projets et programmes enrichis par des analyses et réflexion par rapport aux cours théoriques reçus à la FASEG.

I. OBJECTIFS DU STAGE

Ce stage visait essentiellement les objectifs suivants:

- initier un premier contact avec le monde du travail;
- donner l'occasion à la stagiaire d'acquérir des connaissances pratiques afin de mieux consolider et intérioriser les connaissances théoriques enseignées à l'Université.

II. METHODE DE TRAVAIL

Une rencontre préliminaire avec le responsable de stage a permis de jeter les bases d'un planning pour toute la durée du stage. Il s'agissait dans ce planning de faire une répartition judicieuse de la durée du stage de sorte à couvrir l'ensemble des services et projets du CILSS. Des thèmes majeurs et mineurs ont été dégagés en

¹ CILSS : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel.

relation directe avec la nature des activités dominantes du service ou du projet (voir annexe pour le planning).

III. HISTORIQUE ET EVOLUTION DU CILSS

Le CILSS a été créé le 12 Septembre 1973 à Ouagadougou suite à la grave sécheresse qui a sévi de 1968 à 1973 et dont les conséquences ont été des plus dramatiques (pertes en vie humaines et en bétail, famine, malnutrition, tarissement des points d'eau, disparition des pâturages, dégradation de larges zones écologiques, perturbation des économies, bouleversements sociaux, etc...).

De 1973 à maintenant, l'action du CILSS a considérablement évolué.

- la période d'urgence. Pendant les 3 premières années l'action engagée a consisté à la sensibilisation de la communauté internationale sur le drame que vivait le sahel et à la mobilisation des secours d'urgence. L'effort a porté des fruits, car plus de 753.000 tonnes de céréales ont pu être mobilisées, évitant le pire à maintes endroits.

- Le programme de première génération (compendium de Ouagadougou). Une fois passé le cap de l'urgence, le CILSS s'est engagé de 1976-82 à s'attaquer véritablement aux causes de la sécheresse. C'est ainsi que 612 projets concernant divers secteurs (agriculture, environnement, hydraulique...) ont été mis en chantier, pour un coût global de 2.5 milliards de dollars US.

- La stratégie révisée. A partir de 1984, le CILSS s'est proposé de réorienter sa stratégie de lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification (stratégie de Nouatchott) en faisant de l'homme le moteur du développement. L'approche se veut globale et intégrée. La gestion des ressources naturelles doit

viser à un développement durable au sahel comme recommandé par les différents forums organisés sur:

- . la politique céréalière (Mindelo, 1986)
- . le plan d'action de la politique de population (N'Djaména, 1988);
- . la gestion des terroirs (Ségou, 1989);
- . l'harmonisation des plans nationaux de lutte contre la désertification (Niamey, 1991)

- la période de maturation. La définition des politiques n'est pas une fin en soi. C'est l'application qui compte. Et pour ce faire des structures appropriées sont mises en place. C'est l'avènement des programmes et projets régionaux.

Dans le domaine de la sécurité alimentaire:

- . Le projet Diagnostic Permanent (amélioration des outils statistiques des pays membres afin de mieux cerner les niveaux de production agricole, animale et de commercialisation).
- . Le projet régional Mil/Sorgho/Maïs, Niébé (amélioration des variétés et plus loin, maîtrise des ressources phytogénétiques)
- . L'unité de coordination technique régionale en protection des végétaux (UCTR/PV) pour assurer un meilleur suivi de la situation phytosanitaire et de coordonner les campagne de lutte.
- . Le programme de promotion des céréales locales au Sahel (PROCELOS) pour la valorisation des céréales locales et le programme régional d'appui aux organismes céréaliers (PAROC) pour renforcer les capacités d'intervention des organismes céréaliers;
- . Le programme AGRHYMET, pour la formation à la surveillance des ressources naturelles; le suivi de la campagne agricole; les études agroclimatologiques et hydrologiques et l'équipement des centres nationaux de météorologie.
- . Le Département de Formation en Formation des Végétaux (DFPV) pour la formation des techniciens supérieurs.

Dans le domaine de la lutte contre la désertification:

. les programmes régionaux de gaz (PRG), solaire (PRS) reboisement (PRECONS) afin de réduire les prélèvements massifs forestiers ; les programmes d'éducation à l'environnement; PSE - volet secondaire et PFIE - volet primaire.

. les programmes de recherches en gestion des ressources naturelles (conservation des eaux et des sols, aménagement des forêts naturelles); la formation dans le même domaine; élaboration des plans nationaux de lutte contre la désertification (PNLCD);

- * le programme régional de semences forestières;
- * le programme sahélien de gestion de l'environnement.

Dans le domaine population-développement avec le centre d'études et de recherche sur la population pour le développement (CERPOD), unique centre de la région qui est doté d'un programme contribuant à l'intégration de la variable population dans le développement: recherche, formation, consultation et appui technique.

Dans le domaine de la communication avec le réseau sahélien de documentation (RESADOC) et le programme régional d'information et de sensibilisation multimédia sur l'environnement (PRISME).

Les institutions spécialisées du CILSS sont:

- L'institut du Sahel (INSAH, à Bamako, Mali) chargé de la coordination, de l'harmonisation et de la promotion de la recherche scientifique et technique ainsi que la formation dans le domaine de la lutte contre la sécheresse.

- Le Centre Régional de Formation et d'Application en Agro-Météorologie et en Hydrologie Opérationnelle (AGRHYMET, à Niamey, Niger). Sa mission consiste d'une part à développer dans les pays sahéliens un réseau de collecte de traitement et de diffusion d'informations météorologiques, hydrologiques et agro-météorologiques, de l'autre à assurer la formation des cadres sahéliens.

La crise conjoncturelle que connaît le CILSS a amené la 10ième conférence des chefs d'Etat à décidé d'un plan de redressement et de relance durable de l'institution. De cette restructuration, se dégage un nouveau CILSS, avec une structure légère composée d'un noyau central, à la charge des Etats membres et de 6 programmes majeurs financés par les donateurs.

Le nouveau CILSS se veut un instrument de coopération et d'intégration sous-régionales plus performant et plus efficace.

Le nouveau CILSS a pour mandat:

DE S'INVESTIR DANS LA RECHERCHE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET DANS LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE LA SECHERESSE ET DE LA DESERTIFICATION POUR UN NOUVEL EQUILIBRE ECOLOGIQUE.

Pour remplir ce noble mandat, le nouveau CILSS s'est fixé les objectifs suivants:

1. Etudier les obstacles à la réalisation de la sécurité alimentaire et à une meilleure gestion des ressources naturelles du Sahel afin de mieux définir des stratégies adéquates de politiques efficaces pour un développement durable de la région.
2. Coordonner aux niveaux sous-régional et régional l'ensemble des réflexions et actions menées pour maîtriser les contraintes alimentaires écologiques, et démographiques qui entravent la croissance économique durable.
3. Procéder à la collecte, au traitement et à la diffusion des informations quantitative et qualitative, afin d'informer et de sensibiliser les Etats membres et la communauté internationale sur les problèmes écologiques et humains liés au développement de la région.

4. Contribuer à la coordination des politiques de développement, de recherche, de formation menées contre les effets de la sécheresse et la désertification.
5. Promouvoir la réalisation d'actions d'intérêt sous-régional, inter-étatique et régional contribuant d'une part à renforcer la coopération, entre Etats membres dans leurs efforts communs de lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification et d'autre part, à assurer le suivi de ces actions qui devraient contribuer à l'intégration régionale.
6. Contribuer à la coordination des aides d'urgence obtenues dans le cadre régional ou sous-régional afin de promouvoir leur l'utilisation comme facteur de développement.

Ce mandat et les objectifs pour l'accomplir constituent la base des projets et programmes actuellement initiés et mis en oeuvre par les différentes institutions du CILSS.

IV. DEROULEMENT DU STAGE

Conformément au planning établi, nous avons parcouru les différents services, projets et programmes avec pour objectif principal d'acquérir des connaissances sur leurs activités quotidiennes et leurs méthodes de travail. A ce titre, les services, projets et programmes suivants ont été parcourus:

- 1) Le Service Administratif et Financier (SAF) du Secrétariat Exécutif.
- 2) Le Programme Régional de Fluidification des échanges et rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP)
- 3) Le Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)

- 4) Le Programme Régional Solaire (PRS)
- 5) Le Service de Documentation et d'Information.

A. Le Service Administratif et Financier

Le Service administratif et financier, comme son nom l'indique, est chargé de la gestion administrative et financière des projets et programmes du Secrétariat Exécutif. Notre passage dans ce service nous a permis de discuter avec le Responsable Administratif et Financier de l'exécution budgétaire et financière des projets et programmes du Secrétariat Exécutif et de la gestion administrative du personnel et du matériel et de l'automatisation de cette gestion.

*** La Gestion financière**

Selon le Responsable administratif et financier, le CILSS tient deux (2) types de comptabilité. La comptabilité budgétaire par objectifs est le principal outil de la gestion financière du CILSS. Il s'appuie sur:

a) La comptabilité publique

La comptabilité publique nécessite un certain nombre de contrôles très rigoureux sur l'utilisation des fonds:

- contrôle sur la séparation des rôles d'ordonnateur du budget (qui autorise les dépenses) et le comptable tenant les comptes.
- contrôle sur la disponibilité des crédits au moyen de l'engagement préalable de toute opération de dépense;
- contrôle sur la régularité des dépenses au moyen du mandat préalable de tout paiement effectif;
- contrôle de l'effectivité des dépenses par une vérification des pièces justificatives des paiements.

Ces contrôles internes sur l'utilisation des fonds constituent le contrôle de conformité.

La comptabilité publique est fondée sur le principe d'annualité. Ce principe permet un contrôle de conformité et une meilleure gestion courante de la trésorerie (fonds reçus / paiements).

Il existe une comptabilité automatisée dont le logiciel et la saisie des données permettent l'impression de l'état d'exécution budgétaire.

b) La comptabilité générale

La comptabilité générale sert d'outil de vérification des opérations comptabilisées de part et d'autre et fournit en outre des comptes de bilan (immobilisations, tiers, banques, caisses, etc...). Mais elle est dans sa phase expérimentale. Elle a été automatisée et son logiciel avec celui de la comptabilité budgétaire par objectifs forment le logiciel de la gestion financière du CILSS.

* Gestion Administrative

a) Gestion administrative du personnel

Le CILSS gère deux (2) types de personnel: (1) Le personnel du noyau central et (2) le personnel des projets et programmes.

Le personnel du noyau central émarge sur le budget émanant de la cotisation des Etats membres tandis que le personnel des projets et programmes émarge sur le budget mis en place par les cotisations des pays donneurs tels que le Canada, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, etc... Chaque programme est autonome, mais est supervisé par le Secrétaire Exécutif qui est l'Ordonnateur principal de tout le CILSS.

b) Gestion Administrative du matériel et des stocks

Elle comprend la gestion quotidienne des stocks, les fournitures de bureau (entrées et sorties en fournitures et produits d'entretien, services utilisateurs) et la gestion des immobilisations qui comprend tous les biens durables achetés par le CILSS tels que le matériel informatique, le matériel et mobilier de bureau, le matériel roulant, etc...

Il est à noter qu'un logiciel de gestion du personnel et du matériel permet au service administratif et financier de gérer aussi bien le personnel que le matériel.

B. Le Programme Régional de Fluidification des Echanges et Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP)

Le Programme Régional de Fluidification des Echanges et Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP) est un des 6 programmes du nouveau CILSS.

1. Justification

La sécurité alimentaire dans les pays du Sahel passe par la réforme des politiques économiques nécessitant une approche régionale. Les échecs, la stagnation des tentatives d'harmonisation, de coopération et d'intégration requièrent la conception d'approches nouvelles parmi lesquelles la prospective est indispensable.

Le FERAP vise à permettre aux Etats sahéliens et côtiers de renforcer leurs capacités de réflexion et d'être ainsi à même de mieux se déterminer et de présenter leurs points de vue dans les domaines de la coopération et de l'intégration régionale. Cette préoccupation répond à deux (2) principes essentiels:

- le principe de la subsidiarité qui préconise que la responsabilité de traiter une question soit laissée au niveau auquel elle peut le plus efficacement être abordée.

- le principe de l'intégration à géométrie variable qui permet de s'assurer que les progrès ne soient pas déterminer par le membre le plus lent.

2. Objectifs

La mise en place des politiques étant strictement de la responsabilité des Etats, l'ambition du projet FERAP se limite à une contribution au développement des productions agricoles et à la sécurité alimentaire des populations sahéliennes et côtières.

L'objectif général du projet est d'aider, à la demande des Etats sahéliens et côtiers dans la conception et la mise en place des politiques nationales alimentaires dans un cadre régional harmonisé et inspiré par une vision prospective. Il est donc de:

- contribuer à l'harmonisation régionale des politiques concernant le développement agricole et la sécurité alimentaire.
- contribuer à l'amélioration des performances des filières alimentaires et à la fluidité des marchés dans un contexte de libéralisation.
- contribuer à une meilleure allocation des ressources au niveau national et régional (faciliter les décisions d'intégration et de mise en oeuvre des politiques).
- contribuer à fournir les informations pour un développement agricole et rural durable respectant la base des ressources naturelles et mieux réparti spatialement.
- contribuer à une capacité de réflexion dans la sous région.
- pérenniser le processus de concertation et inter pays.

Les actions du FERAP seront, au moyens de sensibilisation et d'animation, d'aider les acteurs et les décideurs nationaux à mieux:

- identifier et clarifier les problèmes, les contraintes et les blocages de l'économie agricole et alimentaire;
- orienter les travaux de suivi et d'analyse des politiques nationales.
- mettre en oeuvre les résultats de ces recherches et en appuyant la mise en application des décisions politiques.

La mise en oeuvre du programme se fait au double niveau régional et national par la réalisation d'actions concrètes visant l'atteinte des objectifs du projet.

Ainsi, au niveau national le projet aide à la constitution d'équipes nationales pluridisciplinaires et multisectorielles unique à l'intérieur desquelles se constituent des sous-groupes spécialisés (céréales, élevage, fruits et légumes, autres productions agricoles, aspects institutionnels). Ces équipes regroupent l'ensemble des institutions étatiques et privées déjà impliquées ou à impliquer dans la conception et la mise en oeuvre des politiques économiques concernant le développement agricole et la sécurité alimentaire. Elles ont l'appui technique et financier du projet et en tenant compte de l'ensemble des initiatives en cours dans la sous-région:

- l'établissement du dialogue local entre fonctionnaires, société civile, donateurs et chercheurs concernés.
- la circulation et la diffusion des informations venant des différentes initiatives de rapprochement régional à destination de l'ensemble des institutions ou structures concernées.
- l'identification des domaines d'investigation et la définition des travaux et études prioritaires à mener;
- la mise au point de méthodologies d'études et d'investigation;
- la sensibilisation à l'aide aux autorités politiques dans la mise en oeuvre des mesures et actions proposées par les différents travaux de recherche réalisés.

Au niveau régional la coordination sera assurée par une équipe légère dont les fonctions principales sont:

- l'installation et le maintien d'une coordination opérationnelle entre la recherche et la décision aux niveaux national, régional et international.
- la recherche permanente de la cohérence des actions du projet avec celles des autres projets du CILSS concourant à la sécurité alimentaire collective.

Pour ce faire, le projet assumera les tâches spécifiques suivantes:

- création et animation d'équipes nationales
- appui technique à ces équipes
- instauration d'un processus de concertation permanente au niveau régional et entre les équipes nationales;
- suivi systématique de toutes les initiatives dans le domaine de la coopération et de l'intégration régionale pour permettre une fertilisation réciproque entre les programmes et les initiatives.

Au niveau des responsables politiques, la dynamique du rapprochement et la réforme des politiques nationales est un processus nécessaire mais difficile à mettre en oeuvre tant les initiatives des acteurs et des Etats de la sous-région Ouest africaine sont multiples et variés.

A cet effet, les actions de sensibilisation des relais décideurs seront renforcées par le projet avec l'établissement des relations suivies avec les autorités politiques et économiques, l'organisation des réunions ministrielles et l'instauration d'un lobbying politique fort.

Dans son analyse des dimensions socio-politiques de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, John Igue a souligné d'intéressants aspects explicatifs des difficultés d'intégration. Bien que la plupart des Etats ressentent la nécessité de

l'intégration, le processus piétine. Les agences d'aide ont changé d'attitude vis-à-vis de la question de l'intégration régionale pour deux (2) raisons: (1) la construction de l'Europe est appelée à se concrétiser bientôt; (2) L'éclatement du bloc socialiste. Ces deux éléments ont favorisé l'avènement de la démocratie. La lutte pour la démocratie a révélé:

- la fragilité des Etats hérités de la colonisation dont la sécurité a toujours dépendu jusqu'ici de l'ancienne métropole;
- la nécessité de construire désormais des espaces politiques beaucoup plus solides et davantage solvables que les Etats coloniaux.

Les brassages des populations qui résultent des différentes migrations constituent un élément essentiel de la politique d'intégration régionale en particulier entre les pays sahéliens et les pays côtiers.

Le CILSS et le Club du Sahel contribuent à la promotion de l'intégration des économies africaines depuis novembre 1986 grâce aux approches originales qu'ils ont développées à partir de leurs travaux sur les échanges régionaux de céréales et de croisement des l'élevage.

Afin de pouvoir intervenir de façon pertinente dans les pays du CILSS, on doit comprendre ce qui se passe dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Pour cela, le CILSS et le club du Sahel ont décidé de travailler dans deux directions:

- Etudier la réalité des interdépendances en Afrique de l'Ouest;
- Promouvoir des espaces de concertation où les pays pourraient réfléchir ensemble à leurs politiques respectives. Ce processus a été engagé dans le sous-espace Ouest, le corridor central pour les croisements de l'élevage et le sous-espace Est.

De l'analyse des relations commerciales dans la sous-région, Igue a fait les constats suivants:

- la propension des Etats à s'approvisionner sur les marchés mondiaux a été et reste forte. Conséquence, les potentialités locales ne sont pas exploitées;
- la pénétration des marchandises importées est renforcée par le phénomène des réexportations clandestines entre pays de la région.

Le dynamisme de commerce informel contribue à la sécurité alimentaire des populations. Le commerce informel fonctionne en marge du droit, ce qui rend la transparence des informations impossible et la concurrence imparfaite. Elle affaiblit l'efficacité voire la crédibilité des politiques volontaristes de protection de la production nationale. Elle encourage la spéculation, accroît la pénétration de toutes sortes de produits bradés sur les marchés mondiaux.

L'objectif fondamental du développement économique et social est la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification. Dans les différents plans de développement économiques, on intègre le volet lutte contre la désertification reposant sur la gestion rationnelle des ressources naturelles/de l'espace rural en collaboration avec les populations concernées.

En conclusion, nous pensons que l'atteinte des objectifs de ce programme (FERAP) contribuera réellement à renforcer la fluidification des échanges et à rapprocher les politiques agro-alimentaires des Etats. Cela dépendra en grande partie de l'engagement politique des Etats pour l'intégration régionale.

C. Le Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)

1. Justification

Le Projet d'Appui au Développement Local dans le Sahel (PADLOS) s'inscrit dans le cadre du programme majeur de politique de gestion des ressources naturelles du CILSS. Les activités prévues dans le cadre du projet s'inscrivent directement dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations de la conférence de Praia afin de créer un environnement institutionnel et législatif propice à l'élaboration de nouvelles politiques de gestion des ressources naturelles marquées par l'élaboration des plans d'action nationaux.

2. Objectifs

L'objectif général de ce projet est de fournir un appui aux Etats pour la mise en oeuvre des stratégies et politiques de gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification.

L'objectif opérationnel est de contribuer à l'utilisation durable des ressources naturelles au niveau local.

Objectifs spécifiques

- Assurer une large diffusion des résultats de la conférence de Praia, partager les conclusions essentielles en vue de préparer un terrain favorable à la mise en oeuvre effective des principales orientations;
- Donner un appui méthodologique et institutionnel aux organisations paysannes, en vue de renforcer leurs capacités de participation et améliorer leur représentativité;

- Promouvoir l'adaptation des législations relatives aux ressources naturelles aux réalités économiques, sociales et culturelles des Etats;
- Rendre plus performantes les initiatives des Etats en matière de décentralisation en favorisant les échanges d'expériences, et en mettant à leur disposition des résultats d'études et de recherche sur les expériences performantes de développement local;
- Accroître les connaissances sur la situation des groupes défavorisés (femmes et pasteurs) et de dégager des solutions opérationnelles permettant de contribuer à corriger les inégalités relevées.

3. Résultats attendus

1. Des mécanismes pour la mise en place d'une instance représentative des producteurs ruraux au niveau local et régional, capable d'agir en partenariat avec les Etats et le CILSS en vue de leurs missions fondamentales, sont développés;
2. Des législations effectives, offrant des possibilités de concrétisation de la participation des populations à la gestion des ressources naturelles et prenant en compte les pratiques et règles locales sont élaborées;
3. Le cadre institutionnel relatif à la décentralisation est renforcé au niveau des pays;
4. La participation des groupes défavorisés dans la gestion des ressources naturelles est assurée.

Pour obtenir ces résultats et atteindre ses objectifs, le projet a identifié une série de cinq (5) activités essentielles qui sont:

- la restitution

Cette activité se traduit essentiellement par la diffusion dans les pays membres du CILSS des résultats de la conférence régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel et une collecte des réactions des différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles.

Cette activité est un préalable à la réussite de l'ensemble des actions envisagées dans la cadre de l'approche participative préconisées par la conférence. ces activités permettront une meilleure implications des acteurs dans les actions envisagées. Elles permettront d'exercer une influence positive sur les politiques nationales dans le processus d'appropriation et d'adaptation des orientations de la conférence au niveau de chaque Etat membre.

L'activité de restitution se matérialise par l'organisation d'ateliers méthodologiques, la mise à la disposition et la diffusion large des documents de la conférence simplifiés et traduits dans les principales langues locales sahéliennes afin de toucher les acteurs paysans.

- la "Plate-forme paysanne"

Cette plate-forme a été soumise au CILSS par un groupe de producteurs ruraux lors de la conférence de Praia. Elle vise la promotion du rôle des producteurs ruraux en tant que partenaires privilégiés du CILSS et acteurs à part entière du développement mais entend contribuer à la mise en oeuvre de la convention internationale sur la désertification dans les pays, surtout dans le cadre de l'élaboration et la mise en oeuvre participative des

Plans d'Actions Nationaux. Le renforcement des compétences et des capacités des populations rurales est nécessaire pour la mise en oeuvre et la réussite des actions de développement.

La mise en oeuvre de la plate-forme paysanne vise à préparer et à sensibiliser les autorités politiques compétentes et les organisations paysannes compétentes, en vue d'obtenir l'aval politique des Etats et l'adhésion des organisations paysannes dans chaque Etat. En outre, une étude sur les réseaux paysans sera réalisée en vue de mettre à la disposition des différents intervenants du milieu rural, des informations fiables sur l'état des organisations paysannes représentatives. Un appui institutionnel sera apporté aux organisations en vue du renforcement de leurs capacités organisationnelles.

- la législation

La mise en oeuvre des actes de la conférence de Praia sera confrontée à des difficultés en raison de l'environnement législatif et institutionnel qui n'est pas propice au niveau des pays. L'ensemble des acteurs du monde rural s'accordent pour dire que les textes législatifs et réglementaires en cours dans les pays et les institutions régissant la gestion des ressources naturelles sont inadaptés au contexte sahélien.

Il s'agira en termes pratiques, de réactualiser le recueil du CILSS sur les ressources naturelles (1988) par une mise à jour et une extension au domaine de la décentralisation, de favoriser les échanges d'expériences de réforme des législations relatives aux ressources naturelles.

- la décentralisation/communautés de base

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique de décentralisation prônée par les Etats membres dans leurs programmes d'action, le projet apporte un appui technique pour la mise en

place de structures décentralisées pour la gestion des ressources naturelles.

Le projet oeuvre à renforcer l'action des commissions nationales de décentralisation en mettant à la disposition des Etats, des analyses sur des expériences pertinentes dans le domaine de la responsabilisation des communautés de base et en matière de décentralisation en oeuvrant à la promotion d'échange d'expériences à l'intérieur et entre les pays et en favorisant la mise en place des réseaux sahéliens de décentralisation.

Entre autres actions allant dans le sens de l'appui à la décentralisation le CILSS a institué une journée CILSS sur la décentralisation.

- les groupes défavorisés (femmes - pasteurs)

La conférence de Praia a mis en relief la complexité des aspects liés aux groupes défavorisés particulièrement les femmes et les pasteurs.

Le CILSS, à travers le PADLOS, se propose d'approfondir les réflexions sur ces deux aspects et d'aider les pays à dégager des orientations et des stratégies appropriées permettant de mettre en oeuvre des politiques et des activités de promotion des groupes marginalisés dans l'exploitation des ressources naturelles.

Les actions suivantes seront entreprises en faveur des groupes marginalisés:

- Information au profit des groupes défavorisés sur les mesures qui leur sont favorables;
- Approfondissement de la réflexion sur les approches femmes et gestion des ressources naturelles.

- Organisation d'une rencontre internationale sur la participation des femmes aux instances locales de décision.
- Etudes de cas sur les expériences en matière d'élevage (organisations des pasteurs, exploitation des ressources, conflit agriculteurs-éleveurs, sécurisation foncière des éleveurs, etc...)
- Atelier sur l'avenir du pastoralisme.

De tout ce qui précède, des leçons ont été tirées. Les réflexions sur le développement ont pris de nos jours, une forme plus appropriée aux conditions socio-économiques et environnementales au Sahel. Il faut plutôt une approche décentralisée, participative du développement. Les projets de développement sont conçus avec la participation des populations à la base. C'est ainsi que dans le cadre de la préparation de la conférence de Praia, une concertation préliminaire a été faite à la base. Ce qui a permis de s'imprégner réellement des préoccupations des populations. A cette conférence, étaient donc présents les représentants des différents acteurs du développement qui ont réfléchi sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel.

Par exemple, au Burkina Faso, les textes portant reorganisation agraire et foncière stipulent en Article 2: "Le Domaine Foncier National est de plein droit la propriété de l'Etat." Cela est en contradiction avec la vision coutumière de la propriété foncière dans les villages; en effet, dans les villages on pense toujours que la terre appartient aux ancêtres. Les paysans ont des terres mais ils ne peuvent pas investir la-dessus, ils ne peuvent pas l'hypothéquer pour avoir un crédit puisqu'il n'existe aucun titre foncier pour le prouver. Il en est de même pour le bétail. Il est souhaitable qu'on mette en place une politique permettant de résorber ce problème. A la conférence, il a été aussi question de reformer le statut des femmes sahéliennes dans la gestion des ressources naturelles, en particulier en ce qui concerne leur accès

à la propriété foncière. Il faut aussi des mesures concrètes visant à assurer leur représentation à tous les niveaux de décision les concernant, à promouvoir leur formation en vue d'élever leur niveau technique et leur capacité de gestion.

L'analyse de ce projet m'a permis de cerner le format d'élaboration de projet du CILSS et surtout de faire une relation étroite avec le cours théorique d'évaluation des projets. La formulation claire des objectifs stratégiques et opérationnels et l'identification des actions permettant d'atteindre les objectifs qui ont été fixés, fussent-ils quantitatifs ou qualitatifs constitue la base fondamentale de l'évaluation des projets.

Le concept de décentralisation apparaît aujourd'hui comme essentiel dans les politiques nationales de développement. Il ne peut y avoir de développement local durable sans une décentralisation à tous les niveaux.

D. Le Programme Régional Solaire (PRS)

1. Justification

L'objectif global du Programme Régional Solaire est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par la mise à leur disposition de quantités plus importantes d'eau (développement d'activité rémunératrice: irrigation, élevage,...) et l'amélioration globale de leur cadre de vie (électrification, et froid sanitaire). Ses finalités sont à court terme, l'amélioration des conditions de vie et la sécurité alimentaire en milieu rural et à long terme la promotion de nouveaux systèmes de production en rapport avec les exigences de préservation de l'environnement et de renforcement de la capacité des populations rurales à s'organiser pour surmonter les contraintes du milieu.

2. Objectifs

Le programme vise à toucher près d'un million de ruraux pour la fourniture de l'eau potable, les besoins d'irrigation, banaliser l'utilisation communautaire de l'énergie solaire photovoltaïque.

Le programme concerne la fourniture et l'installation de 829 équipements solaires et 538 équipements d'usage communautaire en 3 lots correspondant chacun à un marché régional.

3. Démarche du PRS

Pour atteindre ses objectifs, le programme a adopté une démarche basée sur la participation initiale des bénéficiaires: c'est un moyen très efficace de développer un sentiment de propriété et de s'assurer avant même l'installation de l'équipement et à la fois de la motivation réelle de la collectivité bénéficiaire et de sa capacité financière à assumer l'entretien ultérieur (6 à 10% du coût).

La dixième journée du CILSS s'est tenue le 12 Septembre 1995 sur le thème : "Les énergies nouvelles et renouvelables pour un développement durable du Sahel" parrainé par le CILSS, le PRS et l'Union Européenne.

D. Le Service de Documentation et d'Information.

Le CILSS dispose d'un service de documentation et d'information très fourni. Notre passage dans ce service nous a permis de cerner l'importance de service qui constitue la mémoire de cet instrument régional de développement qu'est le CILSS.

V. EVALUATION DES PROJETS

L'évaluation des projets de développement joue un rôle capital dans l'appréciation des efforts de développement. Son importance en a fait une discipline académique à part entière. Le CILSS a fait de l'évaluation des projets un souci majeur pour mieux apprécier l'impact de ses projets sur l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires.

Au regard de la nature de ses interventions, le CILSS a jugé nécessaire d'élaborer sa propre méthodologie d'évaluation des projets car "Il existe des méthodologies d'évaluation des projets mais la plupart de celles qui existent privilégient les aspects techniques, financiers et politiques au détriment des aspects socio-économiques et environnementaux qui sont fondamentaux dans les pays sahéliens" (CESES², p. 2)

Le Cadre d'Evaluation Socio-Economique et Environnemental au Sahel (CESES) est une adaptation des outils d'évaluation de projets existant dans les pays sahéliens en prenant en compte les échecs et les réussites enregistrés. Il se veut un instrument qui prend en compte tous les éléments souvent omis par les approches classiques d'évaluation notamment tous les effets positifs et négatifs induits par le projet, l'impact du projet sur la dégradation de l'environnement ou la conservation des sols, etc...

Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer les changements intervenus dans une situation donnée. Ils peuvent donc être considérés comme un moyen permettant de suivre et d'évaluer les effets d'une action. Ils sont aussi définis comme étant des mesures spécifiques (explicites) quantifiables et objectivement vérifiables des changements ou résultats découlant d'une activité

²

Proposition de cadre d'évaluation socio-économique et environnementale au sahel (CESES)

dans des conditions données. Ils servent à fournir un étalon permettant de mesurer, d'évaluer ou d'indiquer jusqu'à quel point telle ou telle activité est parvenue, par rapport aux objectifs fixés. Pour cela un indicateur doit être valable, fiable, pertinent, sensible, spécifique, rentable, actuel.

La dégradation continue des facteurs de production et de l'environnement physique, engendrée par la sécheresse et la désertification intervenue dans l'ensemble des pays de la zone sahélienne depuis près de vingt (20) années, a milité en faveur de la recherche des causes des échecs des projets, mais aussi à celle de nouveaux critères de sélection et d'évaluation des projets ruraux en vue d'un développement durable. Ces indicateurs doivent être pris en compte dans la sélection et l'évaluation des projets.

Le CILSS a élaboré des grilles permettant de calculer des indices spécifiques. Il s'agit:

- d'une grille d'évaluation sociale qui permet de calculer l'Indice de Développement Social (I.D.S.) sur la base d'indicateurs et de critères sociaux liés au projet.
- d'une grille d'évaluation environnementale qui permet de calculer l'Indice de Développement Environnemental (I.D.E.) sur la base d'indicateurs et de critères environnementaux précis liés au projet.
- d'une grille d'évaluation financière qui permet de calculer l'Indice d'Effciience Financière (I.E.F.) sur la base d'indicateurs et de critères d'appréciation spécifiques.
- d'une grille d'évaluation économique qui permet de calculer l'Indice d'Efficiency Economique (I.E.E) du projet sur la base d'indicateurs et de critères définis.

La détermination de ces différents indices permettent déterminer un cadre intégré d'évaluation et de sélection des projets avec une

évaluation globale faite sur la base du calcul de l'Indice de Développement Durable (I.D.D.).

Cet outil d'évaluation des projets conçu par le CILSS répond au souci de cette institution de cerner l'impact réel de ses projets et programmes sur la vie des populations bénéficiaires et sur l'environnement.

VI. EVALUATION DU STAGE

Le stage s'est dans l'ensemble bien déroulé. Les interactions avec le personnel des projets et programmes à tous les niveaux nous ont permis une meilleure connaissance du monde du travail et surtout de cerner les aspects pratiques par rapport à la théorie enseignée à l'Université. Il est cependant regrettable que le moment du stage ait coïncidé avec la période morte de la plupart des projets et programmes, ce qui ne nous a pas permis de nous rendre sur le terrain pour visiter certaines réalisations concrètes notamment au niveau de programme régional solaire. Une telle sortie nous aurait permis de cerner l'importance de ce programme et surtout son impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Références bibliographiques

1. CILSS. Proposition de cadre d'évaluation socio-économique et environnemental au Sahel (CESES), Mars 1992, 59 Pages
2. CILSS. Synthèse des documents et conclusions. Première réunion du comité de pilotage. Ouagadougou (3-7 Septembre 1990). Cadre d'évaluation socio-économique et environnemental au Sahel (CESES). Octobre 1991, 44 Pages.
3. CILSS. Environnement: le Sahel en première ligne. Dépliant
4. CILSS. L'Espoir. Dépliant.
5. CILSS. Conférence Régionale sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel. Praia (Cap-Vert). Rapport de Synthèse. Septembre 1994. 23 Pages.
6. CILSS. Programme Régional Solaire. Atelier sur l'électrification rurale décentralisée. Paris 20-22 Septembre 1994.
7. Projet d'Appui au Développement Local dans le Sahel (PADLOS). Fiche signalétique du projet. Non daté. 8 Pages.
8. CILSS. Déclaration de Praia. Non datée. 7 Pages
9. Rapport Administratif et financier. Exercice 1994
10. Budget Programme du CILSS. 1996
11. Devis Programme du PRS. 1995

ANNEXE I:

PLANNING DE STAGE
DE Mme MAMBOUE Née BAHAN WOUEKAMITE
EN ECONOMIE ET GESTION DU DEVELOPPEMENT

PERIODES	SERVICES ET PROJETS	THEMES
Du 10 au 14 Juillet 1995	Service Administratifs et Financiers (SAF)	<ul style="list-style-type: none"> - Thème Majeur: Finances Publiques - Thème mineur: Informatique (Lotus ou Wordperfect)
Du 17 au 28 Juillet 1995	Programme Régional de Fluidification des Echanges et Rapprochement des Politiques Agro-Alimentaires (FERAP)	<ul style="list-style-type: none"> - Thèmes majeurs: <ul style="list-style-type: none"> . Théorie du développement . Economie Internationale - Thème mineur: Informatique (Lotus ou Wordperfect).
Du 31 Juillet au 7 Août 1995	Projet d'Appui au Développement Local au Sahel (PADLOS)	<ul style="list-style-type: none"> Thèmes majeurs: <ul style="list-style-type: none"> . Evaluation des projets . Planification et technique de gestion du développement. - Thème mineur: Informatique (Lotus ou Wordperfect).
Du 8 au 25 Août 1995	Programme Régional Solaire (PRS)	<ul style="list-style-type: none"> - Thèmes majeurs: <ul style="list-style-type: none"> . Préparation de la journée du CILSS . Budget du projet - Thème mineur: Informatique (Lotus ou Wordperfect).
Du 28 Août au 1er Sept. 1995	Service de Documentation et d'Information	<ul style="list-style-type: none"> - Documentation sur le CILSS pour la préparation du rapport.
Du 4 au 8 Septembre 1995	Services Administratifs et Financiers (SAF)	<ul style="list-style-type: none"> - Thème majeur: Evaluation du stage - Thème mineur: Informatique (Lotus ou Wordperfect).

ANNEXE II: LE CILSS EN BREF

LE CILSS EN BREF

- Crédation: 12 Septembre 1973
- Siège: Ouagadougou (Burkina Faso)
- Pays Membres: Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad.
- Population des 9 pays membres du CILSS: 44 Millions
- Taux de croissance naturel: 3,1% par an, soit doublement en 23 ans.
- Accroissement annuel actuel: +1,1 million d'habitants (2 personnes de plus à nourrir chaque minute)
- Espérance de vie: 49 ans
- Taux de scolarisation: 40% (1988)
- PIB par habitant(1988): moyenne 110.000 FCFA Extrêmes entre 50.000 et 250.000 FCFA selon les Etats.
- Dette extérieure (1988): 3.200 milliards de FCFA soit environ 80.000 FCFA par habitant.
- Superficie: 5,4 Millions km² (soit 540 millions d'hectares)
- Surfaces cultivées(1990/91): 15 millions d'hectares (2,8% du total)
- Production de céréales: * Moyenne de 10 dernières années:6,5 millions de tonnes. * Extrêmes: 4,3 millions de tonnes en 1984/85 et 8,8 millions de tonnes en 1988/89.
- Importations de céréales(1990/1991):
 - * Commerciales: 1,7 million de tonnes (Riz: 0.9 m.t. ; Blé: 0.5 m.t., Autres: 0,4 m.t.)
 - * Aide alimentaire: 0.5 million de tonnes (Riz: 0.1 m.t., Blé:0.2 m.t autres:0.2 m.t.)
- Elevage: Cheptel(1988): 17 millions de bovins, 45 Millions d'Ovins-caprins

Sources: CREPOD/DIAPER(CILSS)



